



## CHIFFRES CLÉS

Pop. en M	PIB/hab. (USD)	Croissance PIB (%) 2019	Croissance PIB prévue (%) 2020	Note envt des affaires
35,7	3 350	2,7	3,1	A4 (convenable)

Banque Mondiale, HCP, Coface

## CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

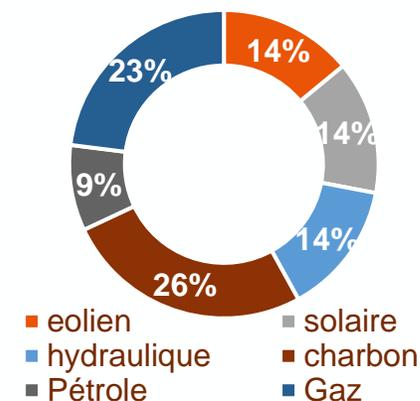
- ▶ Forte volonté politique de diversifier le mix énergétique du Royaume. L'objectif fixé à l'horizon 2030 est d'atteindre 52% de la part d'énergie renouvelables dans le mix énergétique.
- ▶ Le gouvernement investit 915K € dans la recherche scientifique dédiée aux énergies renouvelables. L'objectif est d'impliquer la recherche scientifique et la création de l'industrie des équipements énergétiques en partenariat avec les pays en développement.
- ▶ Cinq grands plans d'Etat ont ainsi été lancés ces 5 dernières années : le programme intégré de l'énergie éolienne, le plan solaire marocain, le programme solaire photovoltaïque, les chantiers de production hydroélectrique et le programme national d'efficacité énergétique.
- ▶ Réorganisation complète des institutions en charge de cette stratégie :
  - L'**AMED** (Agence Marocaine pour l'Energie Durable) remplace la MASEN et a pour mission de réaliser des centrales de production d'électricité à partir de toutes les ressources énergétiques renouvelables (solaire, éolien, hydro-électricité).
  - L'**ONEE** (Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable) a pour principale mission de satisfaire la demande en électricité du pays, notamment dans les régions rurales.
  - L'**AMEE** (Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique, ex ADEREE) s'occupe de l'élaboration d'un plan national et de plans sectoriels et régionaux pour le développement de l'efficacité énergétique.
  - L'**IRESEN** (Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles) a pour rôle d'assurer la cohérence de la recherche dans l'ensemble des énergies et de participer au financement des projets
  - L'**ANRE** (Autorité Nationale de Régularisation de l'Electricité) entité indépendante stratégique dont le gouvernement promet son opérationnalisation fin 2020, ses principales missions seront la fixation des tarifs et des conditions d'accès au réseau électrique

## CHIFFRES DU SECTEUR

Part des EnR dans le mix énergétique 34 %

Objectif part des EnR dans le mix énergétique en 2030 52 %

### Objectif du Mix énergétique fin 2020





## La concurrence et positionnement de la France

### La concurrence locale / internationale

- ▶ Le marché est composé de quelques opérateurs marocains de grandes tailles.
  - NAREVA HOLDING avec son partenaire GDF Suez, a remporté l'appel d'offre émis par l'ONEE pour la construction et l'exploitation entre autre du parc éolien géant de Tanger II (850 MW).
  - YNNA BIO POWER est spécialisée dans la conduite de projets liés aux énergies renouvelables.
  - ALSOLEN est la joint-venture de l'AMED et du groupe français ALCEN, qui la détiennent à parts égales. Elle est spécialisée dans les technologies solaires thermiques à miroir de Fresnel.
  - GREEN OF AFRICA (créée par AKWA GROUP et SOFINAM) est spécialisé dans le développement d'énergies durables (solaire et éolien). En 2019 elle remporte avec le consortium EDF et Masdar l'AP pour la conception du projet hybride hors-normes : Noor Midelt 800 MW (CSP et solaire photovoltaïque pour une mise en service estimée en 2022).
- ▶ Parmi les sociétés étrangères on peut citer :
  - ACWA POWER MAROC, groupe saoudien développeur, investisseur, co-proprétaire et exploitant d'un portefeuille de centrales de production d'énergie.
  - Les sociétés espagnoles ACCIONA, SENER et TSK qui ont construit Noor I. Mais aussi GAMESA, qui avait assuré la construction du parc éolien Tanger I et qui se nomme désormais SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY après sa fusion avec le groupe Allemand.
  - Le groupe chinois LINUO PARADIGMA, leader mondial dans les chauffe-eaux solaire, investira 8,5 Mds EUR dans la construction d'une usine. L'ONEE et la société SEPCO III ELECTRIC POWER CONSTRUCTION réaliseront des études communes, pour étendre et maintenir la centrale thermique de Jerada qu'elle a réalisée.
  - ENEL Green Power le producteur d'électricité italien a notamment travaillé sur le parc éolien de Boujdour, Tanger I ou encore Midelt, le groupe aurait investi près de 16 millions d'€ au Maroc.
  - MASDAR est la filiale de MUBADALA INVESTMENT COMPANY, une société d'investissements stratégiques des Emirats Arabes Unis (Abu Dhabi) spécialisée dans les énergies durables.

### Le positionnement de l'offre française

- ▶ L'offre française a une place importante sur le marché des ENR au Maroc et cela via plusieurs sociétés présentes
  - FUTUREN à travers sa filiale la COMPAGNIE ÉOLIENNE DU DÉTROI (CED) exploite 84 éoliennes de son parc de 300 MW situé à Tétouan près de Tanger.
  - TEMASOL, fondée en 2002 par EDF, TOTAL et TEMASOL. Filiale de TENESOL France depuis 2008. Elle gère un vaste programme de concession d'électricité par électrification solaire dans le cadre du PERG (Programme d'Electrification Rural Global).
  - La société QUADRAN propose des solutions énergétiques à partir des différentes sources d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biogaz et biomasse, hydraulique). Elle finalise actuellement le développement de 3 parcs éoliens dans la province de Tétouan.
  - EDF a ouvert en 2012 une filiale, EDF Renouvelables à Casablanca et a déjà de nombreux projets à son actif au Maroc.
  - VALOREM Général Energie est une joint-venture (50 % VALOREM) au Maroc basée à Casablanca et concentrée sur le développement de certains projets en énergies renouvelables.

## ATOUS DE L'OFFRE FRANÇAISE

- ▶ Présence historique d'acteurs français permettant d'appréhender le marché.
- ▶ Potentiel à l'export des entreprises françaises spécialisées dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- ▶ Reconnaissance des technologies développées par les entreprises françaises.
- ▶ ENGIE (ex-GDF SUEZ) se présente comme un acteur incontournable dans la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Royaume. Le groupe assure la production électrique et les services associés.



## OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

- ▶ Entre 2016 et 2030, la capacité additionnelle de production d'électricité de sources renouvelables devrait atteindre 10 100 MW : éolien + 4 200 MW, solaire + 4 560 MW, hydraulique + 1 330 MW.

Afin d'atteindre l'objectif prévu à horizon 2030 de nombreux projets sont en cours de réalisation ou de lancement :

### ▶ Solaire :

- Environ 711 MW de puissances installés - 825 MW en cours d'installation à l'horizon 2021 – 1 800 MW de puissance à venir
- **Plan solaire marocain** : 5 sites, dénommés « Noor », ont été identifiés pour abriter les installations. Les technologies utilisées : photovoltaïques, CSP cylindro parabolique, CSP Tour.
- **Programme solaire photovoltaïque** de l'ONEE : développement de centrales solaires photovoltaïques de taille moyenne (10 à 30 MW) visant une puissance totale de 400 MW d'ici 2020, pour un coût global avoisinant 700 Mds EUR.
- **Programme indépendant du plan solaire Marocain (IPP)** : Le programme « IPP » pour Independent Power Production, conduit par l'AMED, se base sur des appels d'offres internationaux pour la conception, la production, l'exploitation et la maintenance des projets de centrales.

### ▶ Eolienne :

- Environ 1 220 MW de puissances installées réparties entre 11 parcs en exploitation – 1 556 MW en cours d'installation
- D'ici fin 2020 sera mis en service le projet éolien intégré d'une capacité de 850 MW : Tanger II (100 MW), Jbel Lahdid (200 MW), Midelt (150 MW), Tiskrad (300 MW) et Boujdour (100 MW). D'autres chantiers sont en cours de réalisation dont celui d'Aftissat (201,6 MW). Situé au sud de Boujdour, ce projet est porté par la société Énergie éolienne du Maroc (EEM). Le projet de parc de Taza (150 MW) ne sera quant à lui pas livré avant 2021, il a été soutenu par EDF Renouvelables et l'ONEE ainsi que le groupe Japonais Mitsui&Co.
- Projet de parc éolien de l'entreprise américaine Soluna à Dakhla (900MW)

### ▶ Hydraulique :

- Environ 1770 MW de puissance installée répartie entre 29 barrages et STEP
- **Projets hydrauliques** : plusieurs programmes sont en cours de réalisation ou prêts à être lancés pour un budget global de 398 M EUR. Ils regroupent les STEP d'Abdelmoumen, de Menzel ou de Ifahsa ou encore des microcentrales.

### ▶ Autres projets énergétiques :

- **Biocarburant** : potentiel important pour le développement de cette filière notamment les algues marines.
- **Biogaz** : Le Maroc dispose d'un grand gisement de biomasse non valorisé. Le potentiel énergétique qui peut être produit par cette source peut atteindre 950 MW
- ▶ **Le programme national de l'efficacité énergétique** : L'ambition du Maroc est de réaliser une économie de 12 % de la consommation énergétique à l'horizon 2020 et une économie 12% en 2020 puis de 15 % d'ici 2030. Le programme national de l'efficacité énergétique cible les secteurs du bâtiment, de l'industrie, du transport, de l'agriculture et de l'éclairage public, qui représentent ensemble 90 % de la consommation du pays.
- ▶ **Code de l'efficacité énergétique** : devrait être publié d'ici peu. Il aura notamment pour objectif de définir un zonage climatique et de spécifier un règlement thermique de la construction.

## SECTEURS PORTEURS

- ▶ Fourniture et maintenance d'équipements et d'installations pour réduire les consommations énergétiques.
- ▶ Formation (techniciens, ingénieurs, etc.).
- ▶ Transfert de technologies et de savoir-faire.
- ▶ Ingénierie (technologies, études d'impact, aménagement urbain, etc.).
- ▶ Conseil (diagnostics et audits énergétiques, contrôle des normes européennes).
- ▶ Nouvelles techniques de production
- ▶ Génie civil (construction de parcs et centrales).
- ▶ Matériaux et équipements éco-performants.



## CLÉS D'ACCÈS

### Le profil des partenaires commerciaux / Approche commerciale à privilégier

- ▶ Proposer des technologies innovantes, nouer des partenariats locaux et mener une veille constante sur les projets en développement permettront aux entreprises françaises d'obtenir une place de choix sur ce marché.
- ▶ La distribution des équipements nécessaires aux centrales d'énergies renouvelables et au développement de l'efficacité énergétique s'effectue selon 3 canaux distincts :
  - **Installer une unité de production** : elle permet dans un premier temps de répondre aux besoins d'intégration locale attendus par les autorités locales (mâts pour éoliennes, panneaux solaires et photovoltaïques, chauffe-eaux solaires, sacs biodégradables, véhicules électriques...).
  - **Les importateurs/distributeurs** : trouver son partenaire afin de se rapprocher des utilisateurs finaux et identifier les contrats potentiels.
  - **Les commandes directes** : Les industriels en charge de la construction des grandes centrales solaires et éoliennes du Royaume importent directement auprès des fabricants l'équipement nécessaire à la réalisation de ces centrales. Le Maroc ne disposant pas d'une industrie de pointe dans ce domaine, les technologies développées sont pour l'instant majoritairement étrangères (Espagne, Allemagne, Etats-Unis ou bien encore France).

### La réglementation spécifique

- ▶ Loi n°13-09, qui offre « la possibilité d'exporter de l'électricité d'origine renouvelable par l'utilisation du réseau électrique national de transport et des interconnexions ». Récemment amendée par la loi n°58-15, il est dorénavant autorisé pour « les industriels de produire de l'électricité pour eux, avec la possibilité de revendre le surplus » (Décret d'application n° 2-15-45 )
- ▶ La loi N°47-09, qui vise à intégrer le principe d'efficacité énergétique du bâtiment comme réglementation urbanistique de base. Si la consommation d'énergie thermique et/ou électrique dépasse un seuil, spécifique à chaque secteur fixé alors un audit énergétique obligatoire et périodique sera effectué. (Article 12- Décret d'application Décembre 2019)
- ▶ Les équipements nécessaires aux installations de centrales éoliennes, solaires ou hydrauliques sont des marchandises libres à l'importation.

### NIVEAU DE TAXATION

- ▶ Disparition des droits de douanes depuis mars 2012.
- ▶ TVA de 20 %
- ▶ Taxe parafiscale de 0,25 %



## ➔ POUR ALLER PLUS LOIN

**PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE AU MAROC**

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux. Commandez-le...

**RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR LE MAROC EN SUIVANT CE LIEN :**

<http://export.businessfrance.fr/maroc/librairie-specialisee.html>



## ➔ LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

**POUR CONNAÎTRE LES GRANDS RDV SUR LE SECTEUR DES ENR ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE :**

Expo Maroc Solaire : prochaine édition du 23 au 25 Février 2021 - Casablanca

Pollutec Maroc : prochaine édition du 03 au 06 Novembre 2021 – Casablanca

Photovoltafrica : prochaine édition du 16 au 17 Juin 2021 – Marrakech

[www.programme-france-export.fr](http://www.programme-france-export.fr)



## NOUS CONTACTER

Adresse:

CFCIM  
Pôle France France Export  
15 avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca

Tel. : +212 (0) 522 20 90 90

Mail : [mfaris@cfcim.org](mailto:mfaris@cfcim.org)  
[www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

© 2018 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.